

Initiatives ministérielles

sions en toute bonne foi pour en arriver à des arrangements bien clairs, et qu'elles pourraient aboutir très bientôt.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je tiens à dire à mon honorable collègue, le leader du gouvernement à la Chambre, que j'apprécie son geste.

Il s'agit certes d'un geste de bonne foi de la part du gouvernement. Des discussions ont eu lieu. Nous sommes pleins d'espoir et très encouragés. Je tenais simplement à le remercier d'avoir pris cette initiative très progressiste.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA RÉMUNÉRATION DU SECTEUR PUBLIC

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Andre: Que le projet de loi C-29, Loi concernant la rémunération du secteur public fédéral et modifiant une loi en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité législatif F, ainsi que de l'amendement de M. Chrétien (p. 2227).

Mme le vice-président: Quand la séance a été suspendue à 13 heures, il restait cinq minutes à la période des questions et des observations qui faisait suite à l'intervention du député de Kenora—Rainy River.

Le député de Regina—Wascana. Je m'excuse auprès du député. Il est entouré de députés qui sont debout et je ne savais pas s'il se levait pour prendre la parole ou pour sortir.

M. Larry Schneider (Regina—Wascana): Merci, madame la Présidente. Comme je ne mesure que 5 pieds, huit pouces, cela m'arrive assez souvent. Toutefois, je me suis rendu compte que, la nuit, tous les chats sont gris et que nous sommes tous pareils.

J'en étais à conclure mon intervention et j'allais poser une question à mon collègue, ce que je vais faire à l'instant. Le député a fait deux commentaires sur lesquels j'aimerais qu'il élabore.

Premièrement, il a mentionné que les services gouvernementaux et les services qu'offre le secteur privé ne

sont pas différents. Au contraire, ils sont très différents. Deuxièmement, il estimait, si j'ai bien compris, que, pour être efficace, une grève doit nuire aux Canadiens. Je voudrais lui demander s'il appuyait Wayne Easter, du Syndicat national des cultivateurs, Daryl Bean, de l'Alliance de la fonction publique du Canada, et leurs alliés politiques, lorsqu'ils ont tenu leur conférence de presse hier. Appuie-t-il les mesures qui ont été prises et qui ont empêché l'expédition des céréales? Appuie-t-il le fait que les inspecteurs de céréales n'ont pu se rendre à leur travail et que, par conséquent, les agriculteurs de la Saskatchewan n'ont pu écouler leurs produits.

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Madame la Présidente, je vais répondre rapidement à deux de ces questions. Le député m'a d'abord demandé si je suis d'avis que les travailleurs et les travailleuses de notre pays, qu'ils soient dans le secteur privé ou dans le secteur public, devraient avoir droit à la négociation collective. La réponse est oui, certainement. Je suis convaincu que, si le gouvernement décide de donner à ses fonctionnaires le droit de faire la grève, ce qu'il devrait faire à moins que leur présence au travail ne soit absolument essentielle au fonctionnement du gouvernement, il n'y a alors aucune différence et nous ne devrions pas essayer de les traiter différemment comme le fait le président du Conseil du Trésor depuis quelques jours. Il reste que ce sont des Canadiens qui vivent dans une démocratie. Ils font partie d'une unité de négociation collective et devraient donc avoir les mêmes droits que les autres travailleurs du pays.

Le député m'a aussi demandé si je crois qu'une grève doit nécessairement faire mal. Je crois que le député n'a pas pris mes remarques dans leur contexte. J'ai simplement dit dans mon discours que, s'il y a des gens qui pensent qu'une grève ne fait de mal à personne, ces gens vivent vraiment dans un cocon qui s'appelle Ottawa. Le fait est que, dans la réalité, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé, lorsqu'il y a un arrêt de travail, les personnes qui sont directement touchées par cet arrêt de travail en souffrent, et d'autres personnes aussi.

Il est intéressant de signaler que le gouvernement d'en face a adopté à l'égard de cette affaire une politique qu'il applique régulièrement, et c'est la politique qui consiste à diviser pour mieux régner. Il laisse entendre que Daryl Bean a des buts politiques et que la plupart des fonctionnaires ne sont pas d'accord avec lui. Je ferai remarquer que, s'il y avait plus de 10 000 personnes sur la colline